

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 décembre 2022

Secrétaire de séance : monsieur Dimitri KRAJEWSKI

n°07.12.5.1.4.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Tarifs - Allocations - Redevances pour l'année 2023
Allocations Noces d'Or – de Diamant – de Palissandre – de Platine

La commission de la prospective financière en réunion du 29 novembre 2022 a proposé le maintien pour 2023 des allocations noces d'or, de diamant, de palissandre et de platine.

Monsieur le Président soumet cette proposition au vote.

	Maintien des Allocations applicables au 1^{er} janvier 2023
Noces d'or	150 €
Noces de diamant	220 €
Noces de palissandre	240 €
Noces de platine	275 €

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
émet un avis favorable à cette proposition.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,
Dimitri KRAJEWSKI.

Pour extrait conforme,
Le Président,